

Strasbourg, le 12 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture du Centre de Rétention Administrative (CRA) de Geispolsheim

Le ministère de l'Intérieur a décidé d'ouvrir à nouveau le centre de rétention administrative (CRA) de Geispolsheim qui avait été mis en veille en novembre 2015. Cette réouverture sera effective le **15 janvier 2018**.

Le centre de rétention administrative accueille des étrangers en situation irrégulière devant faire l'objet d'une mesure d'éloignement contraint. Géré par les services de la Direction Interdépartementale de la Police aux Frontières (DIDPAF), le CRA dispose d'une capacité d'accueil de 34 places (pour hommes exclusivement).

La fermeture provisoire de l'établissement a permis de réaliser plusieurs travaux d'aménagement et de rénovation.

La reprise d'activité du centre de rétention a fait l'objet d'un important travail de concertation préalable avec les services associés au fonctionnement de l'établissement : police aux frontières, préfecture, office français de l'immigration et de l'intégration, association de l'Ordre de Malte et les hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Par ailleurs, des réunions préparatoires ont été tenues avec les représentants des juridictions judiciaires et administratives pour veiller à la bonne mise en œuvre des procédures.